RAPPORT MENSUEL
Poche Obligations

Ofi invest Green Bonds Euro

AU 29/08/2025

Données ESG

Répartition par type d'obligations

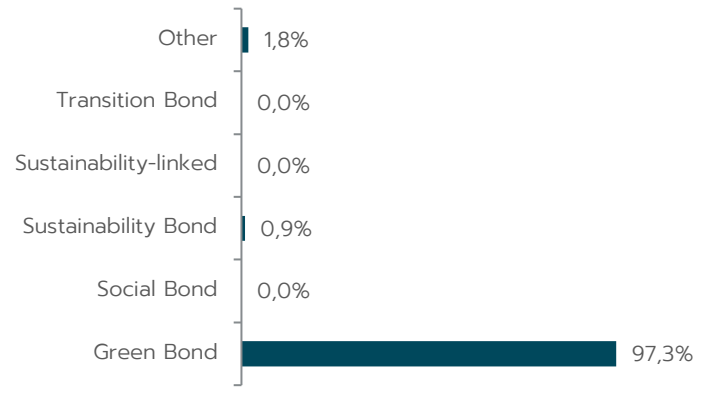

Alignement aux principes de l'International Capital Market Association (ICMA)	100,0%
Evaluation pré-émission par un tiers indépendant (SPO)	100,0%
Contribution aux Objectifs de Développement Durable	100,0%

Répartition des investissements par catégorie de projets

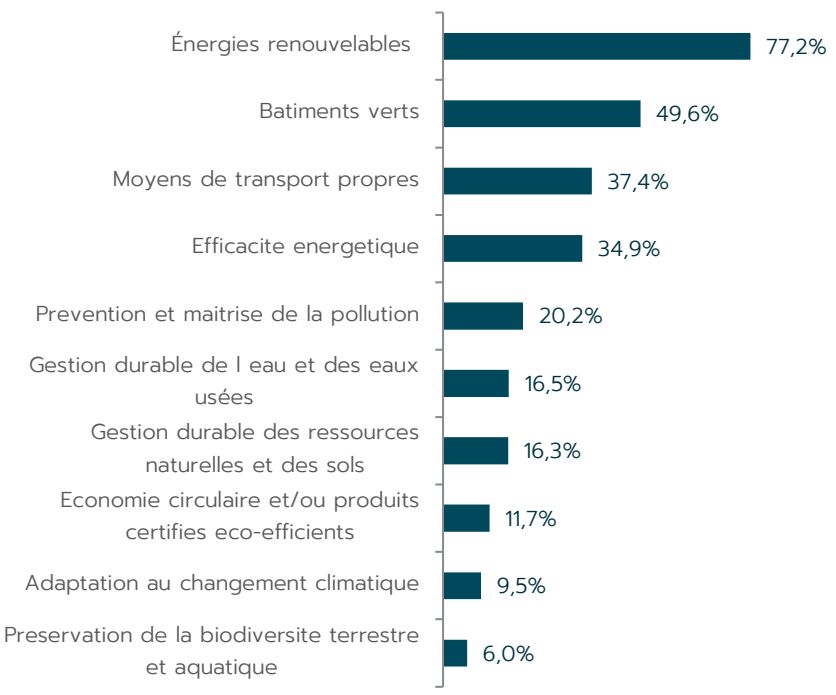

Indicateurs d'impact

	Fonds
Emissions évitées (tCO2 eq) annuelles - MEUR (*)	343,77
Energie renouvelable - production (MWh) annuelle - MEUR (*)	699,91
PAI 2.1-Emissions scope 1+2+3 / EVIC (Teq CO2/MEUR) (**)	234,41

(*) Au niveau instrument **(**) Au niveau émetteur**

Alignement moyen des projets à la taxonomie européenne (Corporates)

	ALIGNEMENT
	Fonds
Alignement moyen	33,5%
Couverture	92,8%

Contribution des projets financés et/ou refinancés aux Objectifs de développement durable

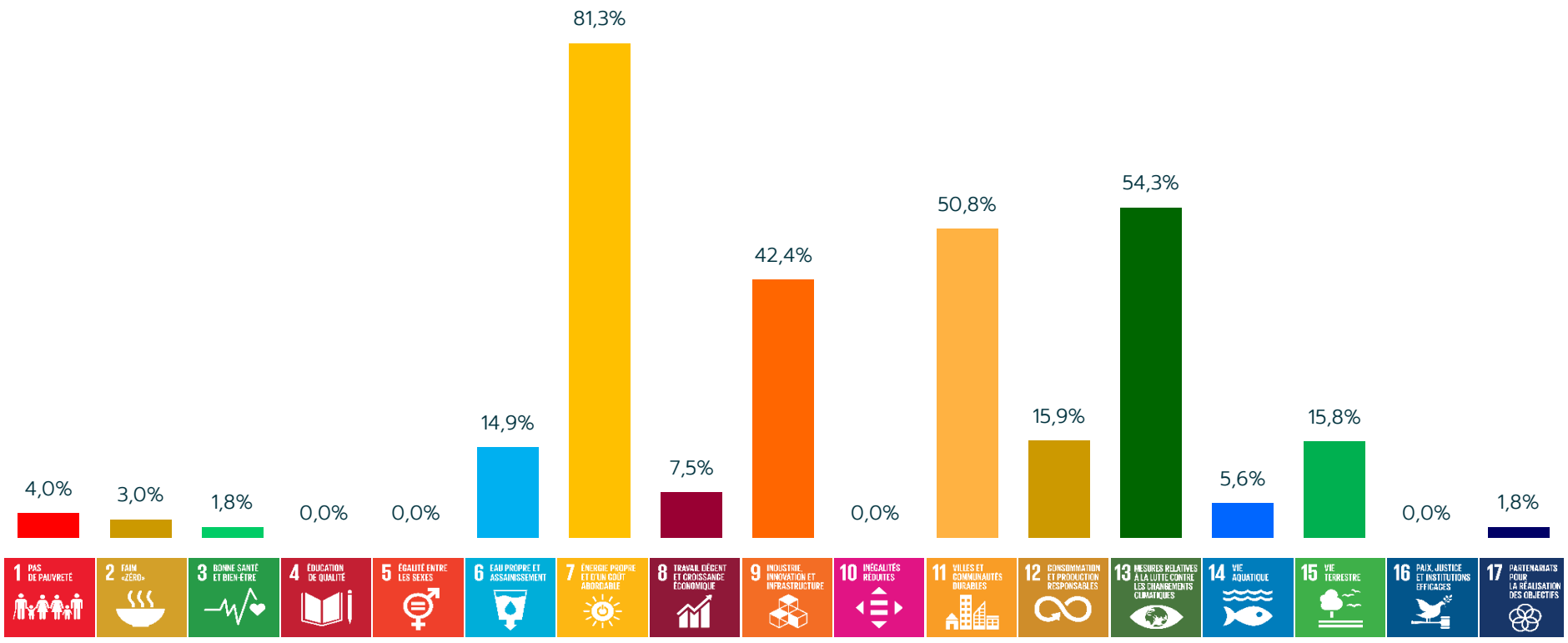

AVERTISSEMENT

Ce document d'information non contractuel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Invest Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Invest Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. OFI Invest Asset Management se préserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part d'OFI Invest Asset Management. OFI Invest Asset Management ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Ofi Invest Asset Management, - 22 RUE VERNIER 75017 PARIS - TÉL. : + 33 (0) 1 40 68 17 17 - www.ofi-invest-am.com
Société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) - S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

RAPPORT MENSUEL
Poche Obligations

Ofi invest Green Bonds Euro

AU 29/08/2025

Commentaire

Pourquoi finançons-nous cette obligation ?

L'exemple de l'obligation verte XS1980270810 de Terna

L'émetteur: Terna est une entreprise italienne de transport d'électricité. Elle a émis six obligations vertes à date, mettant régulièrement à jour son cadre d'émission et l'opinion d'un tiers indépendant (SPO) sur ce cadre. L'obligation affiche de bonnes pratiques pour le secteur en matière d'émission verte.

Stratégie ESG de l'émetteur et cohérence de l'émission: l'obligation est cohérente avec la stratégie de l'entreprise en matière de durabilité ; les projets financés par l'émission sont alignés aux enjeux sectoriels de l'émetteur. Par ailleurs, Terna communique des objectifs climatiques chiffrés auxquels cette émission doit contribuer selon l'émetteur lui-même. Celui-ci identifie ce mode de financement comme un outil essentiel à l'atteinte de ses objectifs en matière de lutte contre le changement climatique et de protection de la biodiversité. En tant qu'opérateur du réseau italien, l'entreprise est d'autant plus soucieuse d'atteindre les objectifs que s'est fixée l'Union Européenne en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle affiche des ambitions de sortie de charbon à horizon 2025 et des objectifs de réduction de ses émissions de GES approuvés par la Science-Based Targets initiative (SBTi) et incluant le Scope 3, une bonne pratique pour le secteur.

"Use of proceeds": les projets financés par l'émetteur sont en lien avec les énergies renouvelables (infrastructures dédiée à la connexion des centrales de production d'énergies renouvelables au réseau et permettant un afflux plus important d'énergies renouvelables dans le réseau, par exemple en résolvant les congestions dans une partie donnée du réseau) et dans une moindre mesure l'efficacité énergétique ou encore la protection de la biodiversité. Ils affichent un alignement à la taxonomie européenne élevé, à 93% en 2023 (seul l'alignement des projets en lien avec la protection de la biodiversité est incertain, selon Sustainable Fitch).

Additionnalité: la part de refinancement de projets existants n'est pas communiquée dans le framework ou la SPO mais l'émetteur s'engage à publier cette donnée dans son reporting annuel et celle-ci s'élève à 44% de refinancement en 2023 (une bonne pratique, étant donné le seuil généralement considéré à <50% pour parler de réelle additionnalité). L'émetteur publie également la vérification par un auditeur qui couvre à la fois les rapports d'allocation et d'impact.

Glossaire

Green Bond (Obligation verte)
Obligation dont le produit net de l'émission (ou un montant équivalent) est exclusivement employé à des fins de financement et/ou de refinancement de projets à bénéfices environnementaux, notamment en matière de lutte contre le changement climatique ou d'adaptation à celui-ci, mais également en matière de protection de la biodiversité, de préservation de l'eau et des ressources marines, de prévention de la pollution ou de transition vers une économie circulaire par exemple

Social Bond (obligation sociale)
Obligation dont le produit net de l'émission (ou un montant équivalent) est exclusivement employé à des fins de financement et/ou de refinancement de projets à bénéfices sociaux, en ciblant des populations vulnérables, marginalisées ou en déficit d'accès à un service essentiel, tels que définis par les objectifs de développement durable (accès au logement, à l'emploi, à la santé par exemple)

Sustainability Bond (obligation durable)
Obligation ayant pour objectif de financer et/ou refinancer à la fois des projets à objectifs environnementaux et des projets à objectifs sociaux

Sustainability-Linked Bond (obligation liée au développement durable)
Obligation dont les caractéristiques financières et/ou structurelles peuvent varier selon que des objectifs de performance de durabilité prédéfinis sont atteints ou non par l'émetteur

SPO (Second Party Opinion)
Opinion fournie par un tiers externe indépendant sur le cadre d'émission verte/sociale/durable d'un émetteur

AVERTISSEMENT

Ce document d'information non contractuel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Invest Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Invest Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. OFI Invest Asset Management se préserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part d'OFI Invest Asset Management. OFI Invest Asset Management ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Ofi Invest Asset Management, - 22 RUE VERNIER 75017 PARIS - TÉL. : + 33 (0) 1 40 68 17 17 - www.ofi-invest-am.com
Société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) - S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros.